



E
D
U
C
A
T
I
O
N



nationale



prioritaire

ECOLE MATERNELLE

- * Blotterie
- * Langevin
- * Mignonne

SCOLARISATION *des jeunes enfants*

Tout-Petits Écoliers



PRE-PROJET

01-02-2013

PROJET

- * *Priorité nationale*
- * *Repères*
- * *Coeur du projet*
- * *Moyens pour agir*

- * *Information aux familles*
- * *Contrat partenarial*

PRIORITE NATIONALE

« **L**e développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école.

Cette scolarisation précoce doit être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci.»

REPÈRES

Depuis plus de trente années, l'école maternelle accueille des enfants de moins de trois ans. C'est dans les classes de «TPS» (Toute Petite Section), parfois associées aux classes de «PS» (Petite Section) que sont scolarisés ces élèves.

Quelques expériences de «Classes-passerelles» ont été menées. Leur généralisation semble difficile, car les moyens à engager sont importants. Cependant des «Passerelles», entre les parents ou les structures petite enfance du quartier et les

écoles, sont parfois réalisées pour préparer la scolarisation des moins de trois ans dans les futures classes de TPS.

Depuis plusieurs mois, les directrices des écoles maternelles, les enseignantes de TPS et PS, le coordonnateur de l'Education prioritaire échangent sur ce sujet.

Lors de notre dernière rencontre, un bilan a été réalisé par ces acteurs très investis dans ce domaine. Les conclusions ont été croisées avec les partenaires de la petite enfance.

Ainsi, bien que les professionnels essayent de répondre le mieux possible aux besoins de ces enfants, les TPS sont souvent une variable d'ajustement pour les effectifs, un mode de garde pour les parents, une pression trop forte pour les enfants qui vivent des journées souvent longues dans des groupes trop importants...

INFORMATION AUX PARENTS - Page 1

Scolarisation des jeunes enfants

Tout-Petits Écoliers

Vivre une première expérience collective dans une École, utile pour la suite de sa scolarité.

- Un groupe stable d'enfants (> 3 ans)
- Des professionnels attentifs
- Des parents à l'écoute
- Des partenaires associés
- Un accueil personnalisé

Pour nous recentrer sur les besoins de ces enfants, que nous nommons dans ce projet TPE (les «Tout-Petits Écoliers») pour ne pas créer de confusion avec les autres dispositifs, nous avons déterminé des règles simples de fonctionnement.

Par son originalité, ce projet doit réconcilier tous les professionnels de la petite enfance qui oscillent entre un accueil à temps plein ou pas d'école avant trois ans... tous dans l'intérêt de l'enfant. Ce projet doit permettre la scolarisation, sous des formes diverses, de tous les enfants des parents volontaires qui en font la demande ou qui sont sollicités.

Si quelques moyens supplémentaires sont nécessaires, ils sont moindres que ceux des «Classes-passerelles». L'autonomie de fonctionnement, rendue possible par la nouvelle circulaire, et le professionnalisme du personnel

d'encadrement devraient permettre à plus de 30% d'une classe d'âge d'avoir un contact avec un espace scolaire.

COEUR DU PROJET

Le document distribué aux familles présente les grandes lignes du projet. Il reprend l'intérêt que peut avoir une scolarisation précoce si celle-ci est adaptée à de jeunes enfants et à chaque situation.

Les règles de fonctionnement établies sont le résultat d'une réflexion collective entre des professionnels expérimentés.

C'est pour cela qu'il a été affirmé que l'école pour les TPE (Tout-Petits Écoliers) n'était pas un mode de garde, mais bien une expérience personnalisée,

Vivre en douceur...

La scolarisation d'un enfant, avant ses trois ans, est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées.

Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.



...une expérience scolaire

Parce que cette scolarisation concerne un «Tout-Petit Écolier» ayant des besoins spécifiques, l'accueil de votre enfant dans une école maternelle du quartier est différent de ce qui existe dans les autres classes.

Le temps que votre enfant passera à l'école sera suffisant pour qu'il en tire une bonne expérience. Ni trop long ou trop court, dans un groupe pas trop nombreux, avec la possibilité d'arriver et de repartir un peu plus tôt que les autres si cela est nécessaire.

L'espace, où il sera accueilli, est spécialement aménagé pour un enfant de son âge, par l'équipe d'encadrement avec le soutien des collectivités territoriales.

C'est pour ces raisons que vous devez attendre d'avoir la confirmation de l'inscription de votre enfant pour qu'il vienne à l'école.

Des règles de fonctionnement

Pour mettre en œuvre cette bonne scolarité, votre enfant sera dans un groupe stable où il retrouvera les mêmes enfants. Ce groupe ne sera jamais supérieur à seize écoliers. Il sera encadré par au moins deux adultes : l'enseignant-e et l'ATSEM.

Votre enfant, comme tous les autres enfants, ne viendra jamais moins de six heures par semaine (et plus de quinze heures) dans la classe.

Des parents bienvenus

Votre action est indispensable pour faire réussir votre enfant. Vous l'accompagnerez le matin ou l'après-midi. Vous l'écouteriez vous raconter ses exploits. Vous le félicitez pour ses expériences... Vous continuerez à l'aider en vérifiant qu'il est en bonne forme pour venir à l'école.

Des partenaires associés

Ce projet est possible, car la municipalité a transformé les écoles pour mieux accueillir tous les élèves. Elle prévoit, avant la rentrée, quelques aménagements pour répondre à cette priorité nationale d'accueil des moins de trois ans. Tous les professionnels de la petite enfance sont également mobilisés pour trouver la meilleure solution pour votre enfant.



CONTACTS

- * Directrice de l'École maternelle Blotterie
- * Directrice de l'École maternelle Langevin
- * Directrice de l'École maternelle Mignonne
- * Coordonnateur de l'Éducation prioritaire de Joué-lès-Tours

Un contrat partenarial

- * **L'enfant** s'engage à venir régulièrement à l'école bien reposé pour profiter de toutes les activités proposées et à avoir le matériel demandé par l'enseignant-e.
- * **Les parents** s'engagent à accompagner régulièrement leur enfant, à participer au temps d'échanges et à respecter les modalités de scolarisation de leur enfant.
- * **La/le directrice/leur** s'engage à organiser la scolarisation de l'enfant en assurant les partenariats nécessaires.
- * **L'enseignant-e et le personnel d'encadrement** s'engagent à proposer des activités adaptées aux possibilités de l'enfant, à favoriser son intégration dans l'École pour que cette expérience en collectivité l'aide pour la suite de sa scolarité.

À l'école de votre enfant

PRÉ-INSCRIPTION

Dates sur le panneau d'informations de l'école maternelle

ACCUEIL

Après signature du contrat indiquant les modalités de scolarisation de votre enfant

que le temps de scolarisation ne devait pas dépasser quinze heures et que les groupes d'écoliers ne pouvaient comporter plus de seize enfants.

Il a été précisé que chaque groupe devait être constitué uniquement de TPE... et que les moments de rencontre avec d'autres élèves se feraient naturellement.

Il a été noté que l'accueil et la place des parents étaient essentiels, que le travail partenarial, fort développé sur le quartier de La Rabière devait se traduire concrètement autour de ce projet. Des formes de travail en commun seront mises en oeuvre pour envisager des possibilités de passage d'une structure à l'autre.

Un pilotage de cette action, favorisant une concertation régulière et durable, sera mis en place après consultation des partenaires.

MOYENS POUR AGIR

Ce projet ne peut réussir que si chaque école dispose des moyens matériels, financiers et humains adaptés. Chaque école a donc établi un récapitulatif des besoins disponibles ou nouveaux.

Comme l'indique la circulaire, des ajustements horaires peuvent exister. Ils doivent cependant s'intégrer dans le projet de l'école et respecter les règles de l'Éducation nationale.

Deux groupes de 16 TPE maximum se succéderont dans la semaine. Chaque groupe aura des matinées et des après-midi de classe.

Le cadre horaire des enseignants est le suivant (24 heures de classe - 3 heures de réunions diverses, entretiens avec les parents, formation) :

MATIN : (lundi au vendredi)

- 8 h 00 à 8 h 30 : Préparation de classe
- 8 h 30 à 11 h 30 : Classe

APRES-MIDI : (lundi au vendredi sauf mercredi)

- 13 h 30 à 14 h 45 : Réunions - Entretiens avec les parents - Formation - (maximum : 108 heures/an).
- 14 h 45 à 17 h 00 : Classe

Seuls les temps de classe sont figés. Les autres temps peuvent varier en fonction des nécessités de service ou de l'organisation de l'enseignant-e.

DIRECTRICES DES ECOLES DU RRS

* Ecole maternelle Blotterie : DECORNET Véronique

* Ecole maternelle Langevin : VALLEE Marie-Françoise

* Ecole maternelle Mignonne : DESLANDES Nelly

INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

* Circonscription de Joué-lès-Tours : CHARBONNIER Michèle

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

* RRS de Joué-lès-Tours : DESLANDES Daniel